

Catalyseur de Réemploi (CaRe) pour le secteur de la Construction



Porteur de projet: Corentin Fivet, EPFL-SXL, corentin.fivet@epfl.ch



Défi

Accélérer l'adoption d'une économie circulaire dans le secteur de la construction en y développant la pratique du réemploi.



Objectif principal

Valorisation des produits et des services basés sur le réemploi lors des activités de construction, de transformation, et de démolition.

Activités

Il existe aujourd'hui de nombreuses bases mais la chaîne de valeur doit être complétée. En fonction du retour des partenaires, nous envisageons de développer tout ou partie des axes suivants:

1. Technique: développement de **procédés** dans le but de maximiser le réemploi des co-produits de la construction/rénovation et des composants issus de la déconstruction (HEIA-FR/iTEC & EPFL/SXL).
2. Économique: proposition de **modèles économiques** pour valoriser les produits et services basés sur le réemploi (HEG-FR).
3. Environnemental: définition des **critères de durabilité** et **évaluation de l'impact** des composants et procédés de réemploi pour caractériser leur bénéfice environnemental (HEIA-FR/ENERGY & EPFL/SXL).
4. Digital: **uniformisation des données descriptives** des éléments de déconstruction, en vue d'une automatisation des diagnostics ressources (EPFL/SXL).

Valorisations possibles des résultats du projet:

- Formation et Communauté de pratique: programme de formations nécessaires pour garantir l'évolution des métiers (formation continue en entreprise, formations de base).
- Promotion: proposition d'axes de communication pour valoriser le réemploi et les bonnes pratiques.



Planning estimé: Q1 2022 – Q3 2023 (18 months)



Budget total estimé: 230'000 CHF *

- 65% financement NPR: 150'000 CHF
- 35% co-financement à répartir entre l'ensemble des partenaires industriels: 45'000 CHF Cash + 35'000 CHF prestations propres.

* Si le projet nécessite un budget supérieur, la possibilité d'une demande de financement d'un projet multi-filière sera discuté.



Partenaires: collaboration entre acteurs académiques et industriels

Des entreprises ... dont **vous** ?

**Réponse souhaitée
avant le 15.10.2021**